



Commune de MONS

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est Madame KLON Aurélie demeurant à Place de la République 13 à 7110 HOUDENG-GOEGNIES

Le terrain concerné est situé à Rue de la Bruyère 153 à 7021 Havré et cadastré Havré section A n° 384L9, 384K9, 384H9, 384V14

Le projet consiste en la transformation d'un bâtiment en 3 logements et présente les caractéristiques suivantes :

Articles de l'enquête : Article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional

Dérogations à une ou des norme(s) du Guide Régional d'Urbanisme

Détail concernant les dérogations : Description du projet : La demande porte sur la transformation d'un bâtiment en 3 logements.

Motifs de l'enquête publique : Dérogation au GRU sur base de l'article 415 relatif aux PMR sur divers points (retour de 50cm, emplacement de parking).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : urbanisme@ville.mons.be les 27/10/2020 ? 03/11/2020 jusqu'à 20 heures ;

L'enquête publique est ouverte le 26/10/2020 et clôturée le 09/11/2020

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
- par télécopie au numéro : 065/40.55.09
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be
- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 1643/AB**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Neuve 17 à 7000 Mons, le 09/11/2020, à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme ZBRONSKI dont le bureau se trouve rue Neuve 17 à 7000 Mons

Pour la Directrice Générale,
Cécile Brulard

Pour le Bourgmestre,
Nicolas Martin

Christian Leriche
Directeur Adjoint

Maxime Pourtois
L'Echevin délégué